

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2013

TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE (PROJET DE LOI) - (N° 1005)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL20

présenté par
M. Urvoas, rapporteur

ARTICLE 4

Compléter l'alinéa 3 par les mots : « en application du quatrième alinéa du I de l'article 3 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.